

L'impact de la rénovation énergétique de l'immobilier



Formation en présentiel



| | | | |
|--------------------|--|----------------|--------------------|
| Durée : | 2 jours (14 heures) | Dates : | Voir le calendrier |
| Objectif : | - analyser la réglementation technique et mesurer l'impact sur le marché immobilier - détailler et analyser la réglementation thermique et les nouvelles notions de surface en vigueur - analyser et détailler la rénovation énergétique du parc immobilier ancien | | |
| Public : | Ingénieurs des bureaux d'études, artisans, constructeurs, maîtres d'œuvre, techniciens, technico-commerciaux, professionnels du bois et de l'habitat, négociateurs, architectes, agents immobiliers, ... | | |
| Prérequis : | Première expérience dans l'immobilier | | |
| Tarif : | Nous contacter. Financement possible selon votre statut | Lieu | Voir calendrier |

Programme de la formation

Programme

I- Contenu et effet de la réglementation thermique

1. L'économie générale de la réglementation technique
2. La non application de la R.T. 2012 à la rénovation
3. Les points clés de la nouvelle norme technique
4. Les nouvelles obligations de construction
5. L'incidence de la R.T. 2012 sur les nouvelles autorisations de bâtir

II- La transition énergétique et sanitaire de l'immobilier

1. L'optimisation thermique de l'immobilier neuf
 - a) La RT 2012
 - b) La surface de plancher
2. La rénovation énergétique et sanitaire de l'immobilier ancien
 - a) La rénovation de l'ancien
 - b) La loi sur la transition énergétique
 - c) Le cadre fiscal

Exercices et cas pratiques
Rappels sur la déontologie

L'intervenant :

La formation est animée par un professionnel de l'immobilier, disposant d'une expérience dans le domaine de la formation.

Contact et Information

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous !

Par mail : information@absformation.fr
Sur notre site internet : www.absformation.fr
Par téléphone au : 02 40 42 26 90

*Evania RH, Sarl à Capital variable de 5000€
Siret : 510 294 770 000 19 - RCS : Versailles
Adresse : 13 rue Saint-Honoré, 78000 Versailles*

(1) Ouverture d'une session à partir de 2 personnes à Bordeaux ou Biarritz et de 3 personnes dans les autres villes

| Programme pédagogique | |
|--|--|
| Titre | L'impact de la rénovation énergétique de l'immobilier |
| Mode | En présentiel, intra ou inter entreprise |
| Dispositif d'accueil | En salle de réunion ou en salle de formation, en présentiel. |
| Suivi pédagogique | Un suivi pédagogique est assuré par le formateur tout au long de la formation. Les apports didactiques sont complétés par des illustrations constituées d'études de cas et de mises en situation par le biais de supports écrits, oraux ou informatiques. A la fin du cours, les élèves recevront une note de synthèse. |
| Nature de la sanction de la formation | Délivrance d'une attestation mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation de la formation. |
| Information des stagiaires | Les conditions d'information de l'offre de formation et les délais d'accès sont disponibles sur simple demande téléphonique auprès de l'organisme de formation. |
| Evaluation de la formation | Le suivi de la formation est sanctionné par la remise d'une attestation de suivi de formation à l'issue de la formation. |
| Appréciation des stagiaires | A la fin de la formation, les stagiaires remettent une évaluation « à chaud » de la formation. |
| Suivi des stagiaires | Un suivi téléphonique individualisé du stagiaire est assuré après la formation. |
| Effectif total du stage | Variable selon la date, le lieu, la période et la demande du client. |

La société Evania R.H. organise l'action de formation suivante :

Action conforme au **décret n° 2016-173 du 18 février 2016** relatif à l'obligation de formation continue des professionnels de l'immobilier pris en application de l'art. 24 4° de la loi ALUR du 26 mars 2014.

Délivrance d'une attestation d'accomplissement de stage de formation continue susvisée nécessaire à tout renouvellement des cartes immobilières.

Programme détaillé

I- Contenu et effet de la réglementation thermique

1. L'économie générale de la réglementation technique

- R.T. 1977 à R.T. 2005
- Précarité énergétique
- B.B.C. et RT 2012

2. La non application de la R.T. 2012 à la rénovation

- C.C.H.
- Rénovations lourdes et rénovations légères
- R.T. existant par élément

3. Les points clés de la nouvelle norme technique

- Bbio
- Tic et Cep
- Conception climatique et perméabilité à l'air
- Etude thermique et S.H.O.N. RT

4. Les nouvelles obligations de construction

- Obligation de résultat
- Attestation de prise en compte
- Obligation de moyen
- Certificat d'économie d'énergie

5. L'incidence de la R.T. 2012 sur les nouvelles autorisations de bâtir

- Déclaration Préalable, Permis de Construire
- Attestation de prise en compte et P.C.
- Surface de Plancher et R.T. 2012

II- La transition énergétique et sanitaire de l'immobilier

1. L'optimisation thermique de l'immobilier neuf

a) La RT 2012

- Economie générale et délimitation
- Points clés et nouvelles obligations
- Coût de la nouvelle réglementation thermique

b) La surface de plancher

- Définition et application
- Distinction et recoupement des différentes notions de surface
- Coût de la nouvelle surface constructible

2. La rénovation énergétique et sanitaire de l'immobilier ancien

a) La rénovation de l'ancien

- La réglementation thermique existant par élément
- La coordination énergétique et sanitaire

b) La loi sur la transition énergétique

- Le label RGE
- Le ravalement de façade
- La loi ALUR

c) Le cadre fiscal

- Le conventionnement des loyers
- Les aides publiques à la rénovation de l'habitat

Exercices et déontologie

1. Exercices pratiques et discussions

2. Rappels sur la déontologie